



Projet Culturel Scientifique Economique et Social

**Médiathèque Léon Eeckhoutte
2025-2030**

SOMMAIRE

Préambule p.3

1 - La commune de Villemur-sur-Tarn p.4

A - Contexte historique et géographique p.5

B - Contexte démographique et économique p.7

- a- Caractéristiques démographiques
- b- Économie locale

C - Contexte éducatif, culturel et social p.13

- a- Éducatif
- b- Culturel
- c- Social

2- La médiathèque Léon Eeckhoutte p.17

- a- Historique
- b- Missions
- c- L'équipe
- d- Constitution des collections
- e- Informatisation et numérique
- f- Budget
- g- Public et fréquentation
- h- Action culturelle (animations et médiation)

3 – Les axes du PCSES p.28

A- La petite enfance p.28

- 1- Les actions de la médiathèque et les partenariats
- 2- Les actions à venir
- 3- Mise en place d'animations spécifiques

B- Bibliothèque verte p.33

- 1- Autodiagnostic des usages
- 2- Un fonctionnement éco-responsable
- 3- Sensibilisation des publics

C- Mise en réseau des médiathèques du secteur p.38

- 1- Enjeux et orientation stratégique pour le territoire :
- 2- Stratégies pour la mise en réseau

Conclusion

Annexes p.40

Préambule :

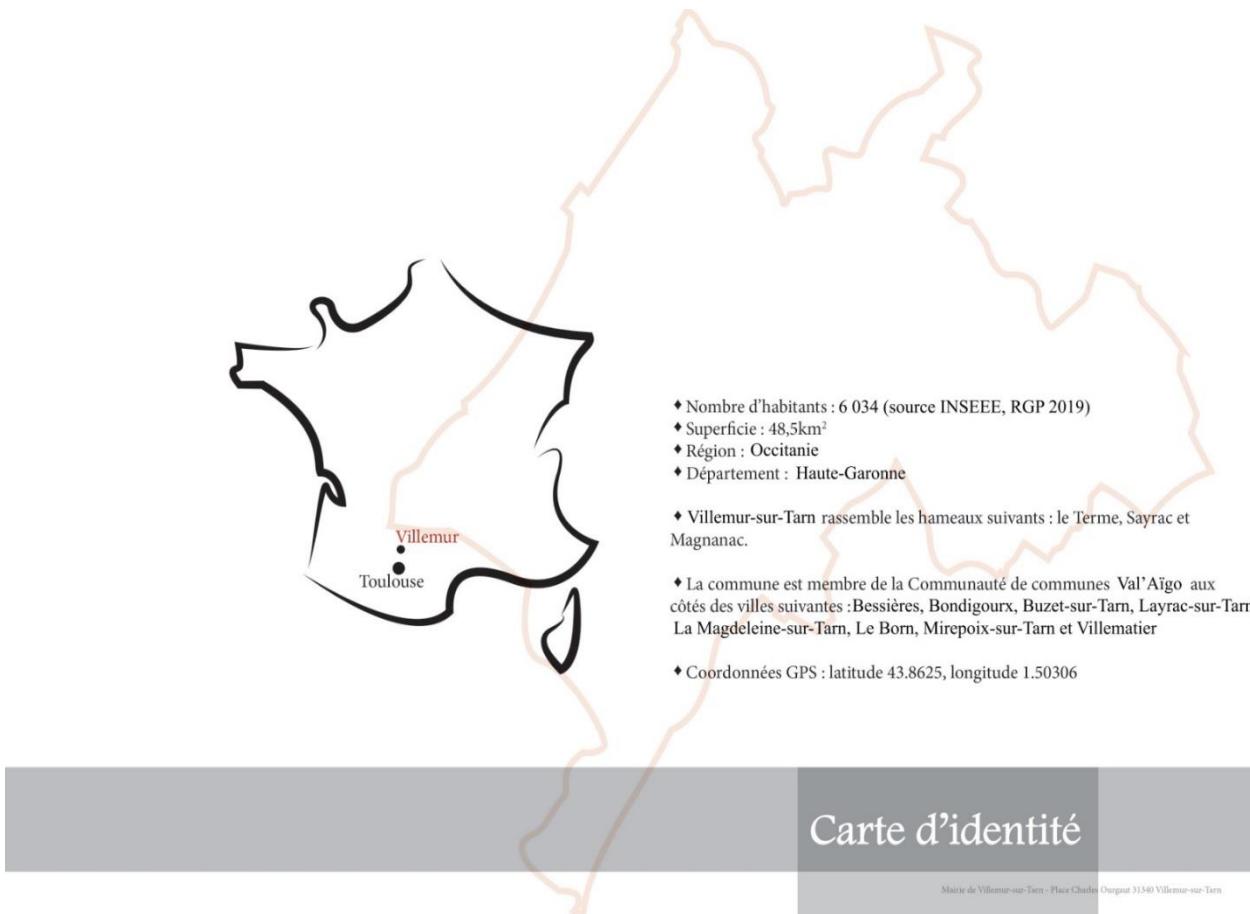
La médiathèque Léon Eeckhoutte a ouvert ses portes en février 2001. C'est un lieu public vivant dont le fondement premier est la culture. Comme toutes les médiathèques elle est au croisement des politiques culturelles, sociales et éducatives de la commune. Elle permet la rencontre, l'échange et le savoir. C'est un élément clé du territoire.

Forte de son expérience et de son ancrage, elle participe depuis plus de vingt ans à la vie locale et culturelle de Villemur. Elle doit son attractivité à ses collections et aux nombreux partenariats qu'elle a su tisser au fil des ans (éducatifs, sociaux, associatifs, culturels et artistiques). Et propose une offre de services à une diversité d'usagers toujours plus importante.

Le contenu de ce PCSES sera l'occasion de détailler, d'acter de façon précise les actions existantes et d'élaborer celles à mener sur les 5 prochaines années. Cela afin de répondre aux attentes et aux réalités des publics, de renforcer les partenariats en lien avec l'enfance et la petite enfance. L'idée étant d'assoir son action culturelle pour en faire une médiathèque innovante, responsable, solidaire. Être ce troisième lieu, autre que le travail et la maison, un espace ouvert, de loisirs et de partage.

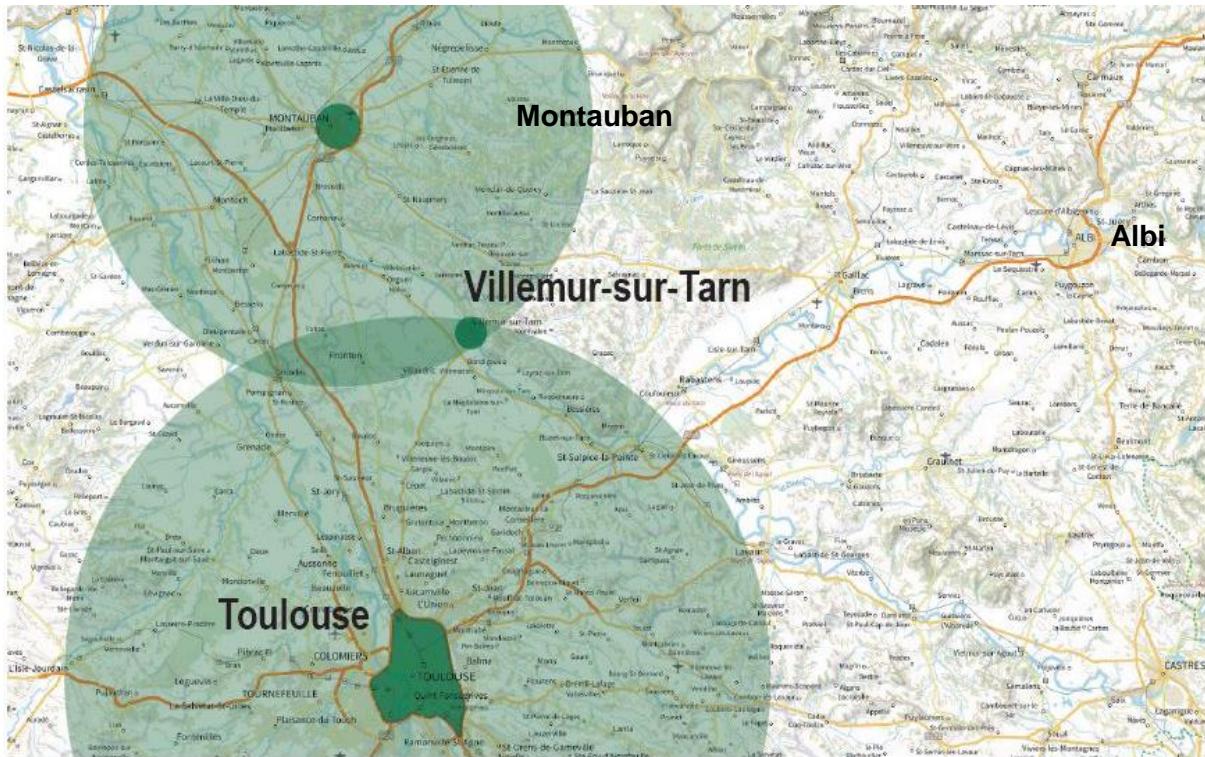
À partir des objectifs et axes qui seront déclinés ci-après, le présent document définira les moyens matériels, humains et financiers qui seront consacrés à son organisation et au développement dudit projet. Il visera également à valoriser l'existant, à l'administrer dans les meilleures conditions afin qu'il profite à tous les habitants du territoire et réponde à leurs attentes.

1 - La commune de Villemur-sur-Tarn



Villemur-sur-Tarn appartient à la deuxième plus grande région de France métropolitaine : la région Occitanie/Pyrénées Méditerranée. Cette dernière est constituée de 13 départements et compte 4454 communes.

A –Contexte historique et géographique



La commune de Villemur-sur-Tarn est située à l'extrême nord-est du département de la Haute-Garonne et est localisée au croisement de 3 départements : la Haute-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. **Chef-lieu de canton, elle occupe les fonctions de bourg centre.**

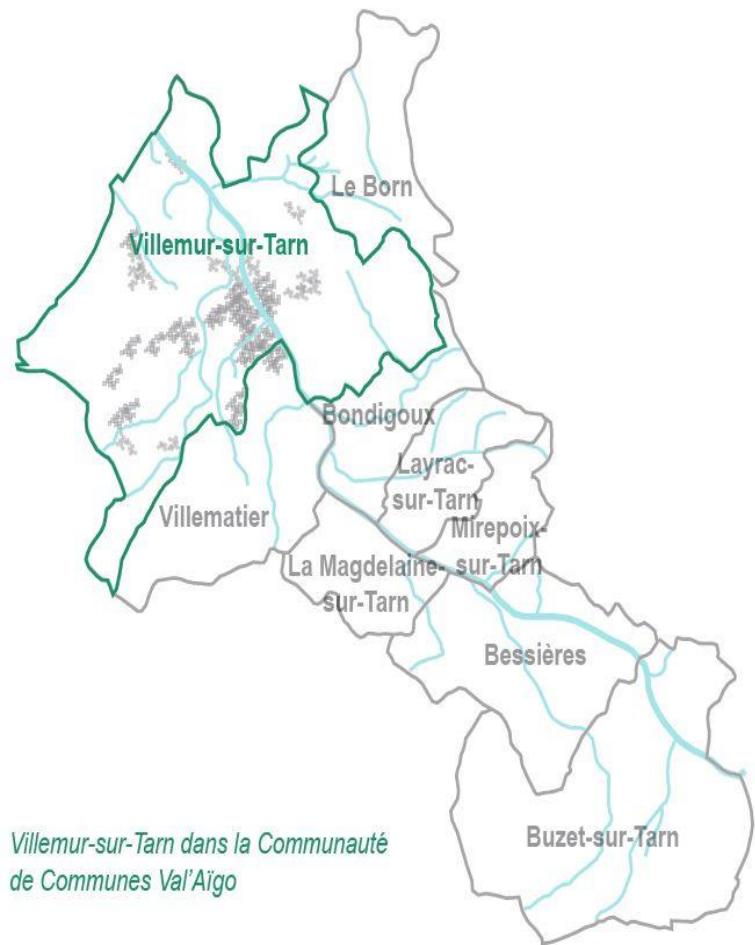
Avec 6314 habitants (2022), elle est la commune la plus peuplée de la Communauté de Communes de Val'Aïgo (Vallée de l'eau) qui compte 18 513 habitants (2022) répartis au sein de neuf communes.

S'étendant sur 57 km² (moyenne française 17,4 km²), la commune présente une densité qui correspond aux communes de 3ème couronne de l'agglomération de Toulouse. Elle est influencée par la capitale régionale mais également par l'agglomération de Montauban. Située sur aucun axe autoroutier et non desservie par le rail, elle bénéficie d'un réseau de bus que ce soit en direction de Toulouse avec 5 lignes de bus du Réseau Arc-en-ciel gérées par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, ou en direction de Montauban.

Plus généralement et depuis 1968, la Communauté de commune de Val'Aïgo connaît une croissance de sa population de plus en plus rapide, se traduisant par un doublement de la population entre 1968 et 2019.

Sur la dernière période intercensitaire (2013-2019), le nombre d'habitants de l'intercommunalité a augmenté de +1,6% par an en moyenne, soit une croissance annuelle quatre fois plus rapide que sur la France métropolitaine (+0,4% par an) et légèrement plus soutenue que sur le Département (+1,3% par an).

Si la croissance due au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) est relativement faible au regard des territoires de comparaison (+0,1% par an), la Communauté de communes s'en démarque par l'intensité de sa croissance due au solde migratoire (excédent des entrées sur les sorties) (+1,5% par an), témoignant de son attractivité.



Cité aux structures moyenâgeuses la commune de Villemur est enserrée entre le fleuve (le Tarn) et le coteau. Elle est caractérisée par un hyper centre dense et ancien, demeurant le siège traditionnel de l'artisanat et du commerce (boucherie, primeur, petite épicerie, boulangerie...). Depuis la crue de 1930, le centre-ville et ses équipements souffrent d'être situés majoritairement en zone inondable et sont depuis soumis à un PPRI contraignant. Ce risque ainsi que l'avènement de l'ère industrielle et la volonté d'étendre la commune sur un plus vaste territoire, ont conduit à un développement de la rive gauche du Tarn entraînant une nouvelle répartition des activités et de la population, éloignant par là-même le centre historique de Villemur.

Toutefois, la commune, lauréate du dispositif « Petites villes de Demain » vient d'en signer la convention-cadre et s'engage dans un programme de revitalisation afin de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville, de favoriser la réhabilitation de l'habitat, de renforcer la qualité des espaces publics, de développer l'usage des mobilités douces et conforter la présence d'équipements et de services. Les études réalisées dans le cadre de ce programme ont conduit à la révision du PPRI en 2022 (Plan Prévention Risque Inondation mis en place au lendemain de la crue du 3 mars 1930) et permis une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat-rénovation urbaine) afin d'augmenter la valeur des biens immobiliers, une meilleure mixité sociale et le renouveau du centre-ville.

La commune de Villemur a également signé un contrat « Bourg-Centre », contrat sur-mesure de revitalisation de territoires ruraux ou péri-urbains coconstruit avec la région Occitanie. Ce contrat Bourg-Centre Occitanie en articulation avec la convention cadre Petites Villes de demain devrait permettre à la commune de Villemur-sur-Tarn de poursuivre la mise en œuvre de la requalification de son centre bourg, renforcer son rôle de centralité et développer son identité touristique. Tenant compte des enjeux spécifiques à Villemur, cette stratégie de revitalisation de la commune va profiter à tout le territoire intercommunal. De plus, la commune est labélisée *Station Verte* : premier Label d'écotourisme en France depuis peu.

B : Contexte démographique et économique :

De façon à mettre en perspective les données statistiques sur la commune de Villemur, l'analyse s'appuie sur la mise en évidence de plusieurs échelons de comparaison : selon les cas et les besoins :

- Villemur-sur-Tarn
- La Communauté de communes de Val'Aïgo (CCVA)
- Le Département de Haute-Garonne

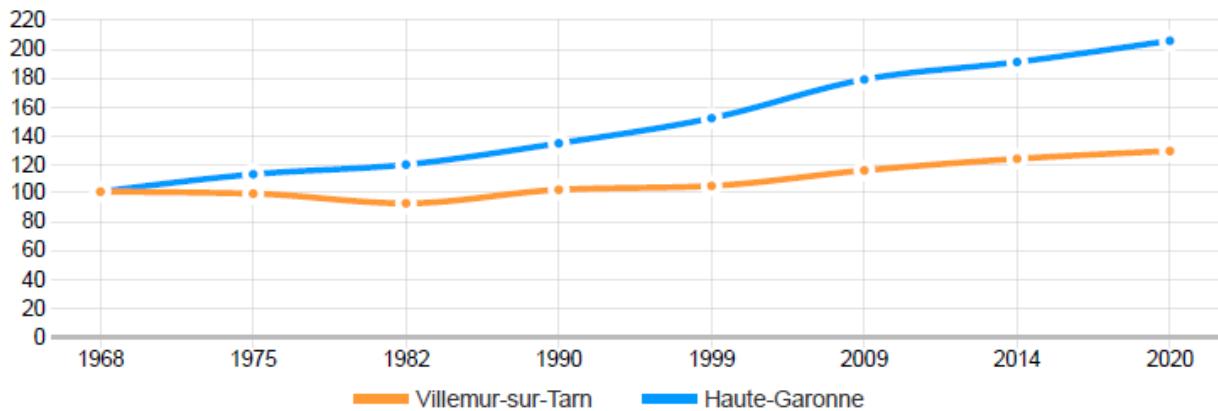
Ceci ayant pour intérêt premier de recentrer la médiathèque Léon Eeckhoutte et son rayonnement culturel de façon communale et intercommunal. Rappelons que la Communauté de commune de Val'Aïgo ne compte que 3 structures de lecture publique sur son territoire : Bessières et Buzet-sur-Tarn. Celle de Villemur étant la plus ancienne et la mieux dotée.

Population

Indicateurs	Villemur-sur-Tarn	Haute-Garonne
Population au 1er janvier	6 105	1 415 757
Superficie (km ²) (km ²)	47	6 309
Densité (hab/km ²)	131,1	224,4

Source : Insee-RP - 2020

Population



Source : Insee-RP

a- Caractéristiques démographiques :

La commune compte 6314 habitants en 2022.

La population était de 4738 habitants en 1968 et de 6034 habitants en 2019.

Démographie

Indicateurs	Villemur-sur-Tarn	Haute-Garonne
Taux de variation annuel de la population (%) (%)	0,8	1,2
- du au solde naturel (%)	0,0	0,5
- du au solde migratoire apparent (%)	0,8	0,7
Taux de natalité (‰) (‰)	11,3	11,9
Taux de mortalité (‰) (‰)	11,1	6,9
Naissances	402	96 913
Décès	397	56 568

Source : Insee-RP, Etat civil - 2014-2020

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde migratoire apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

La population de Villemur-sur-Tarn connaît une croissance lente mais qui a tendance à s'accélérer ces dernières années : + 4,9% de 2014 à 2020 (soit +287hab). Accroissement non tant en raison de l'augmentation des naissances que de l'attrait immobilier que représente la commune. Cette croissance à bien évidemment un impact sur la dynamique territorial.

Située entre plusieurs bassins d'emplois significatifs : ceux de Toulouse, Montauban et de façon plus anecdotique Albi. Toutefois, les ménages s'installent davantage en périphérie dans des pavillons individuels plutôt qu'en ville, entraînant une vacance structurelle sur des biens concentrés dans l'hyper centre qui ne sont plus adaptés aux besoins des habitants du 21^{ème} siècle.

De nombreux lotissements notamment au Terme et Magnanac voient le jour.

En 2019, la population de Villemur-sur-Tarn comptait 6034 habitants répartis ainsi :

Population par grandes tranches d'âge

	Nombre Villemur-sur-Tarn	% Villemur-sur-Tarn
0 à 14 ans	1142	18,9
15 à 29 ans	829	13,7
30 à 44 ans	1169	19,4
45 à 59 ans	1176	19,5
60 à 74 ans	994	16,5
75 ans ou plus	724	12
Total	6034	100

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Soit :

	Villemur-sur-Tarn %	Haute-Garonne %
0 à 14 ans	18,9	17,5
15 à 29 ans	13,7	21,2
30 à 44 ans	19,4	20,3
45 à 59 ans	19,5	19,2
60 à 74 ans	16,5	13,9
75 ans ou plus	12	7,8
Total	100	100

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Les 0/14 ans représentent 18.9 % de la population et 13.7 % pour les 15/29 ans soit 32.6% pour ces deux classes d'âge. Une représentation correcte de la « jeunesse » bien que largement en deçà en comparaison des chiffres relevés en Haute-Garonne avec

38,7%. Par ailleurs, la CC Val'Aigo compte 5 635 jeunes de moins de 25 ans, représentant 29,9% de la population*. Cette proportion s'inscrit légèrement en-dessous de la moyenne départementale (31,7%) et apparaît proche de la moyenne nationale (29,5%).

Les 30/59 soit les actifs de la commune représentent 38,9% de la population pour 41,5% en Haute-Garonne.

Les + de 60 ans représentent 28,5 % de la population, avec une surreprésentation des 75 ans et plus en comparaison des chiffres du département de la Haute-Garonne : 21,7 %. Notons que ce phénomène est généralisé sur l'ensemble du territoire national, du fait du vieillissement des classes nombreuses du baby-boom et des avancées de la médecine. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au nombre de 3 358* sur l'intercommunalité et représentent 18,7% de la population (12,3% de 65-79 ans et 6,4% de 80 ans et plus).

* Source 2023 du Diagnostic social du Territoire en vue de l'élaboration de la nouvelle CTG sur la CC de Val'Aigo.

Par ailleurs, au vu des pourcentages des 0/14 ans et des 30/44 ans, la population de Villemur-sur-Tarn est majoritairement composée de familles comme cela va se vérifier avec le tableau et graphiques suivants :

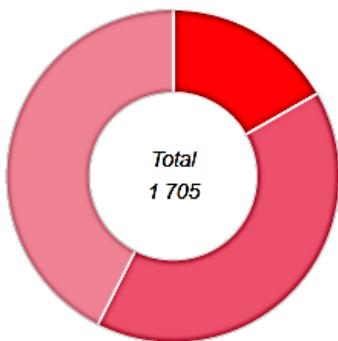
Composition des familles

	Nombre		%	
	Villemur-sur-Tarn	Haute-Garonne	Villemur-sur-Tarn	Haute-Garonne
Couples avec enfant(s)	725	155 028	42,5	40,9
Couples sans enfant	695	159 596	40,8	42,1
Familles monoparentales	285	64 773	16,7	17,1
Total	1 705	379 398	100,0	100,0

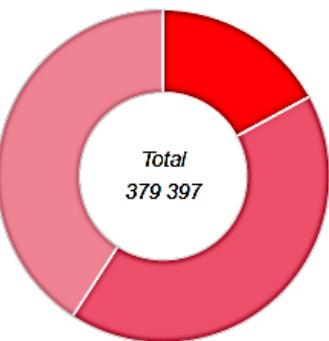
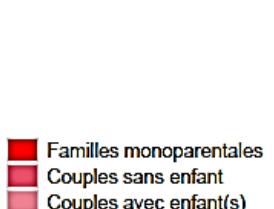
Source : Insee-RP (exploitation complémentaire) - 2020

Composition des familles

Villemur-sur-Tarn



Haute-Garonne



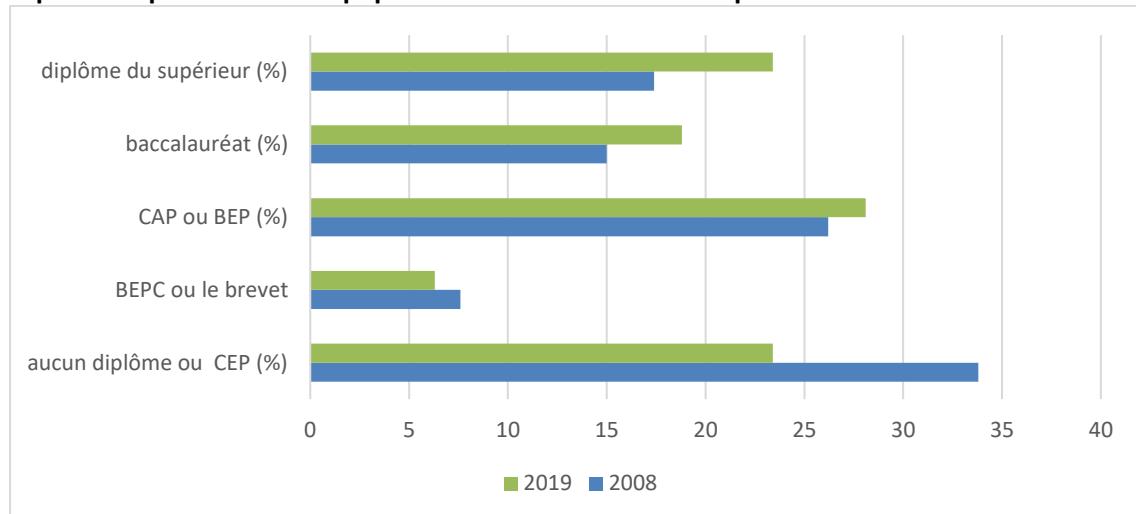
Source : Insee-RP (exploitation complémentaire) - 2020

Enfin, il est à noter que les familles monoparentales même si elles ne représentent que 16,7% des ménages de la commune induisent des facteurs de vulnérabilité plus importants (précarité financière).

La population Villemur-sur-Tarn augmente et se renouvelle lentement, assez peu de naissances et un solde migratoire encore timide bien qu'en évolution (attrait du territoire). La part des personnes âgées reste importante.

b. Économie locale

Diplôme le plus élevé de la pop. Non scolarisé de 15 ans ou plus



Entre 2008 et 2019, on remarque une baisse du nombre d'habitants sans diplôme ou peu diplômés et dans le même temps une augmentation du nombre d'habitants titulaires d'un CAP ou BEP ou diplômés de l'enseignement supérieur.

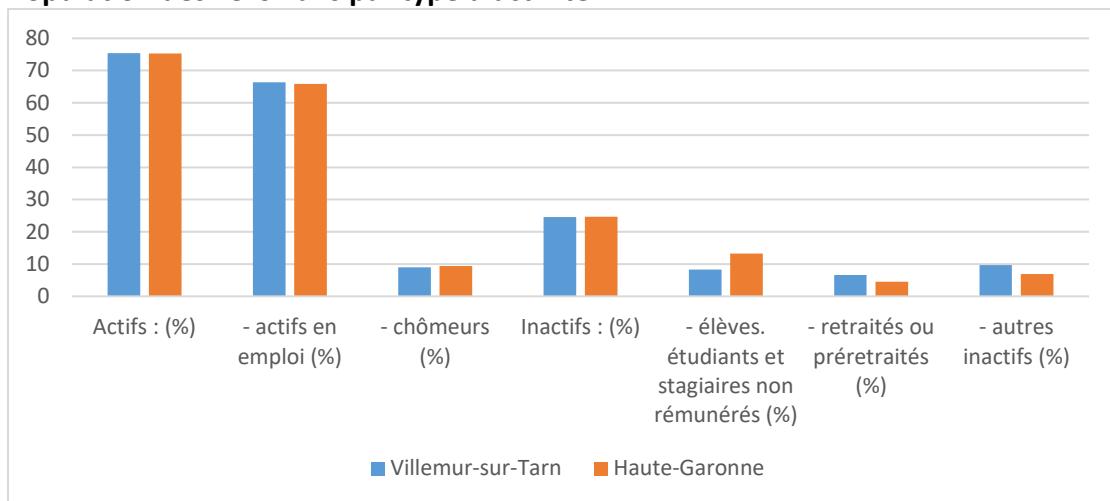
Toutefois, lorsque nous observons le taux de scolarisation par l'âge (cf. tableau Observatoire des Territoires) pour l'année 2020, nous ne pouvons que constater un décrochage important dès la fin du secondaire. 56.7% des jeunes villemuriens après le bac ne poursuivent leurs études contre 34.3% en Haute-Garonne.

Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

Indicateurs	Villemur-sur-Tarn	Haute-Garonne
2-5 ans	72,4	71,5
6-10 ans	98,5	97,3
11-14 ans	98,8	98,2
15-17 ans	92,1	96,2
18-24 ans	35,4	63,9
25-29 ans	2,3	12,7
30 ans ou plus	0,7	1,4

Source : Insee-RP - 2020

Population des 15-64 ans par type d'activité



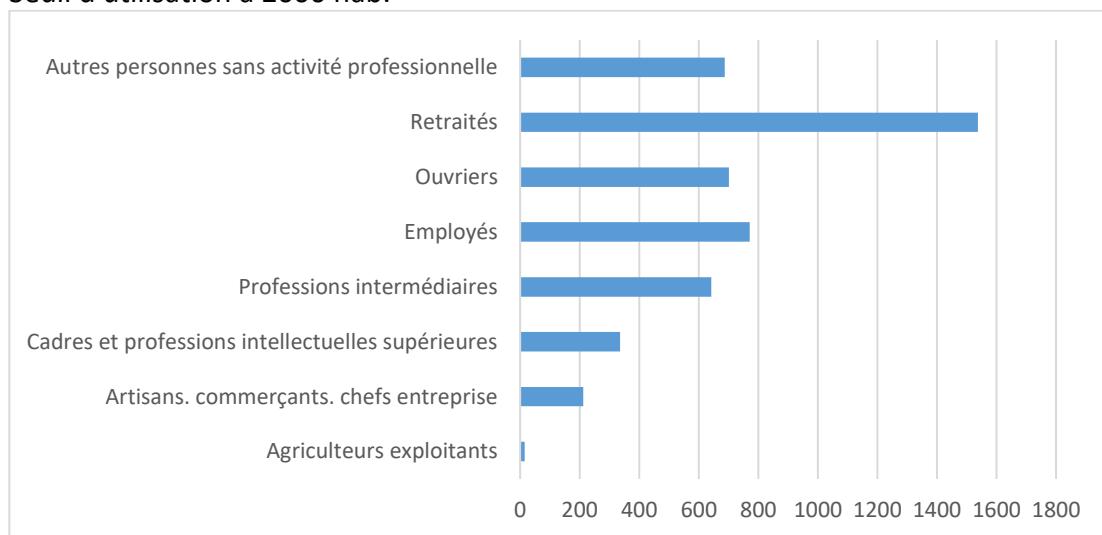
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

La commune compte 75.4 % d'actifs (75.3 % pour la Haute-Garonne).

Les actifs ayant un emploi représentent 66,4 % de la population comprise entre 15 et 64 ans (65.9% pour la Haute-Garonne), 9 % sont demandeurs d'emploi (9.4% pour la Haute-Garonne).

Population de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

Seuil d'utilisation à 2000 hab.



Nous pouvons déduire de ces graphiques que la population de Villemur-sur-Tarn est de plus en plus qualifiée et majoritairement active.

C : Contexte éducatif, culturel et social :

a- Éducatif :

Villemur-sur-Tarn possède un tissu éducatif important avec 605 élèves scolarisés pour l'année scolaire 2024-25.

4 groupes scolaires publics et un établissement privé accueillent les enfants dès la maternelle.

- 187 enfants en école maternelle
- 418 enfants en école élémentaire

Répartis de la manière suivante :

- L'école maternelle Anatole France, située sur la **rive droite**, est composée de deux classes à double niveau (petite et moyenne section).
- L'école élémentaire Anatole France, située **rive droite**, est composée de 7 classes (du CE2 au CM1). L'école comprend aussi une classe d'ITEP externalisée.
- L'école maternelle Jules Michelet, située **rive gauche**, est composée de cinq classes.
- L'école élémentaire Jules Michelet, située **rive gauche**, est composée de 7 classes de cycle II (du CP au CE2). L'école comprend aussi une classe ULIS, une classe d'ITEP externalisée et une Unité Pédagogique pour les Elèves allophones arrivants (UPE2A) en lien avec le CADA.

À cela s'ajoute l'école privée Sainte-Famille, située sur la **rive droite**.

Soit pour l'instant, 3 écoles sur la rive droite du Tarn, dans le centre de Villemur et 2 sur la rive gauche.

Il est à noter que l'actuel groupe scolaire Anatole France va être déplacé pour des raisons de sécurité, un permis de construire étant déposé sur la rive gauche du Tarn pour plus de commodité.

Pour le secondaire, Villemur-sur-Tarn est dotée d'un collège : Le collège Albert camus qui accueille 480 collégiens.

Sur le plan périscolaire, Villemur comprend également 4 ALAE et en extrascolaire 1 ALSH. « L'Espace Jeunes » ainsi gère les enfants de 3 à 17 ans.

b- Culturel :

L'Office de Tourisme de la Communauté de Commune Val'Aïgo est basé à Villemur, commune la plus importante de la CCVA.

La commune de Villemur dispose de nombreux bâtiments permettant l'organisation d'événements dont certains peuvent être mis à disposition du public ou des associations.

La Tour de Défense

La Tour de la Défense, bâtiment du XII siècle classé Monument Historique, accueille des expositions.

Les Greniers du Roy

Cet immeuble de style Louis XIII du début du XVIIe siècle, entièrement construit en briques comme les monuments du pays Toulousain est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

Plusieurs salles peuvent accueillir des événements : expositions, spectacles... le bâtiment accueille le cinéma mais également le dojo.

La Renaissance

Le café la Renaissance ex QG des résidences artistiques, des appartements sont mis à disposition des artistes pendant leur temps de création.

L'espace Bernadou

Au-delà des équipements sportifs qui y sont installés (tennis, foot, rugby, piscine, etc.).

Il comprend :

Le château de Bernadou. Le bâtiment accueille aujourd'hui plusieurs associations.
Le parc de Bernadou accueille régulièrement des événements en plein-air de grande ampleur (brocantes, expositions de voitures anciennes, Olympiades, etc.).
Enfin, une salle polyvalente au cœur du parc du Château de 300 m2.

L'Espace Brusson

La Salle « Eiffel » de Brusson, et la Halle Brusson permettent l'organisation d'événements.

Les salles des fêtes

La commune de Villemur dispose de 3 salles des fêtes, situées dans les hameaux de Magnanac, Le Terme et Sayrac.

En organisant de nombreuses manifestations tout au long de l'année, les associations contribuent à faire vivre la ville.

La Médiathèque Léon Eeckhoutte

Il existe à Villemur une dynamique culturelle bien réelle, la création de la médiathèque il y a 23 ans a placé la lecture publique au centre de celle-ci. En 2024 cette dynamique est toujours actuelle et fait de la culture un vecteur de rapprochement et d'émancipation pour les habitants.

La médiathèque, dont l'inscription est gratuite depuis 2019, est un équipement emblématique de cette politique. Elle dispose d'un budget stable tant pour les acquisitions que pour l'action culturelle, d'une équipe de salariés formés, de locaux aménagés et dédiés à son activité seule.

Cinéma

Situé dans les murs des Greniers du Roy (bâtiment municipal) il est pourvu d'une salle de projection de 126 places (+ 6 PMR) et ouvre gratuitement ses portes aux habitants de Villemur un weekend par mois pour une série de projection tout public. La ville met également cette salle à disposition des écoles, de la médiathèque et des associations qui en font la demande pour la représentation de spectacle ...

Acteurs associatifs

La commune de Villemur-sur-Tarn avec près de quatre-vingt-dix associations bénéficie d'un tissu associatif dense et varié. Que ce soit sur le plan culturel : les arts, la création ou historique, sportif, social.

Équipements sportifs

Avec deux stades : Vélodrome pour le rugby, Bernadou pour le foot, des terrains de tennis plein air et couverts, deux gymnases dont un avec mur d'escalade, un terrain de pétanque, un Dojo, un skate-park, une piscine ludique et une base nautique pour l'aviron, les villemuriens disposent d'un large choix d'activités sportives. A cela s'ajoute **la voie verte** aménagée sur l'ancienne voie ferrée qui permet une pratique sécurisée du vélo, de la course à pied ou de la marche. Cette dernière traverse une partie de la communauté de communes de Val'Aïgo jusqu'à Montauban. Une extension vers Buzet permettra bientôt de la connecter au département du Tarn en direction d'Albi.

c- Social

Services communaux et sociaux :

Une Maison France Service depuis 2020 qui regroupe en un même lieu de nombreux services : famille, santé, social, emploi, logement, espace numérique...

Un CCAS Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'une maison des solidarités. Une permanence de la PMI est assurée tous les lundis matin.

Un EHPAD et EHPA sont présents sur la commune de Villemur-sur-Tarn.

Un CADA (France Horizons) : Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile dont la vocation est d'héberger et accompagner les demandeurs d'asile.

2 crèches, Le multi-accueil Au Royaume des petits & la crèche familiale accueillent jusqu'à 85 tout petits auquel s'ajoute le RPE (relais petite enfance).

Conclusion : Un Territoire riche de ses ressources et des défis à relever.

Des atouts :

- Des équipements culturels nombreux et de qualité
- De nombreuses manifestations culturelles et de loisirs sur le territoire
- Un réseau associatif riche et dynamique
- Une rénovation urbaine et paysagère importante en devenir

Des défis à relever :

- Une population jeune moins qualifiée que la moyenne départementale
- Un nombre important de séniors
- Un centre-ville en perte de vitesse et d'attractivité

Si Villemur-sur-Tarn s'inscrit aujourd'hui dans un territoire particulièrement fragilisé : concurrence accrue des communes alentours, désindustrialisation et problématique liée au risque d'inondation. Elle demeure malgré tout un territoire attractif en raison d'un prix de l'immobilier abordable tout en restant dans l'aire d'influence de Toulouse et Montauban. Près de 300 permis de construire ont été déposés à ce jour. Villemur est classée 33^{ème} pour son parc de logements parmi les 586 communes de la Haute-Garonne. Elle est également classée 20^{ème} pour sa surface BIO (source atd31 2023). Large atout environnemental qui se répercute sur la qualité de vie des habitants.

2- La médiathèque Léon Eeckhoutte

a- Historique :

Dans les années 70, Villemur déjà sous une des mandatures de Léon Eeckhoutte s'était dotée d'une petite bibliothèque. Située dans une salle au 1er étage des Grenier du Roy, un agent communal était chargé de sa gestion. Ses collections étaient constituées pour l'essentiel de dons et de prêts de la Bibliothèque départementale. À la fin des années 1990 elle disposait d'un petit budget propre pour l'acquisition de livres.

L'actuelle médiathèque a ouvert ses portes en février 2001 mettant ainsi la culture au cœur de la commune qui comptait à l'époque 5000 habitants. Elle doit son nom à ce même Léon Eeckhoutte, ancien maire de Villemur, conseiller général de la Haute-Garonne et sénateur, qui insufflât le projet et permit sa création. Grâce à un personnel formé et qualifié, des tarifs d'inscription attractifs et des collections de qualité, elle entendait donner un signe fort à cette population à l'écart des grandes villes en attente d'un équipement digne de ce nom.

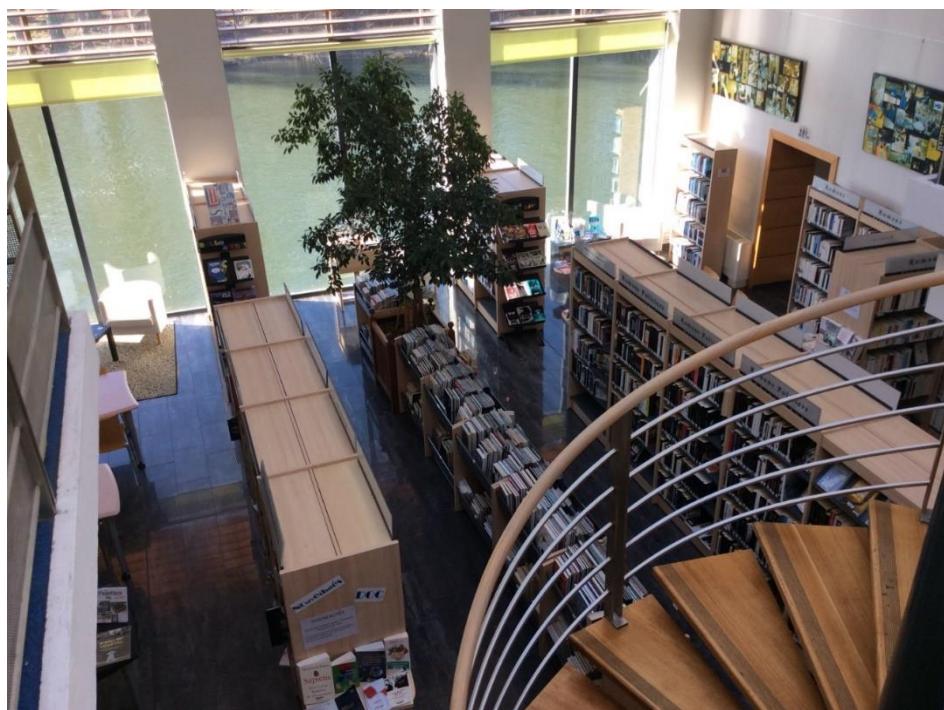
Plébiscitée dès l'ouverture et largement fréquentée depuis, c'est l'un des services publics phare de la ville.



Aménagée dans l'ancienne Halle au gras de Villemur, tout près de la mairie et de sa grande place, elle avait en 2001 un emplacement de choix. Située sur les bords du Tarn

(rive droite), la restauration du bâtiment vitré sur deux faces, et dotée d'un imposant puit de jour en fait un lieu lumineux et particulièrement agréable.

Forte de ses 410m, l'offre de services de ce nouvel espace s'est élargie avec notamment une section jeunesse (à l'étage) digne de ce nom, des fonds CD et DVD. La structure est passée du statut de simple bibliothèque à celui de médiathèque.



Située idéalement à proximité des équipements structurants de la ville et utiles à la population : mairie, commerces, marchés, Office de tourisme, elle bénéficie ainsi d'espace de stationnement gratuit.

Géographiquement, la position de bourg-centre occupée par Villemur lui confère un positionnement stratégique. De nombreux habitants des communes situées à proximités (communauté de commune ou alentour) viennent trouver l'offre culturelle dont ils ne disposent pas chez eux.

Face au succès de l'établissement, un changement de fonctionnement s'est opéré en 2004 : augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture au public (de 22H00 à 23H30) compensée par le recrutement d'une 4^e personne dans l'équipe permettant aussi un meilleur service aux usagers (naissance des ateliers informatiques et de l'heure du conte).

Un budget d'investissement pour l'acquisition des documents en constante progression - de 22000 € à 30 000 € en 2008 - a permis la création de collections riches, soutenue par les prêts de la Médiathèque départementale (MD 31).

La médiathèque, dont l'inscription est gratuite depuis 2019, est un équipement emblématique de cette politique d'ouverture et d'accès à la culture pour tous voulu par la ville.

Informatisée dès l'ouverture, la médiathèque a changé de SIGB pour la 3^{ème} fois en octobre 2022. Après avoir été chez Decalog pendant 21 ans, La gestion du catalogue et des prêts se fait maintenant en full Web via le logiciel Colibris de chez Logiq-system. Trois postes publics d'accès à internet, un wifi en accès libre et un copieur permettent aux usagers de consulter, imprimer ou scanner des documents.

La médiathèque est également dotée d'un Règlement Intérieur qui s'est étoffé au fur et mesure qu'elle développait ses offres et collections. Les dernières révisions de ce dernier actaient le prêt de jeux de société en 2020, puis tout récemment l'augmentation du nombre de documents au prêt ainsi que sa durée (passée de 3 à 4 semaines).

Rapide historique des prêts, collections et usagés inscrits

	Nombre d'inscrits	Nombre de prêts	Nombre de documents
2001	1840	18853	8648
2011	1124	46024	18677
2021	885	33586	NR
2024/25	894 (630 adultes/261 enf.)	30405*	22816

* Il est à noter que notre nouveau logiciel Colibris ne comptabilise pas les prolongations de documents comme le faisait l'ancien SIGB. Nous estimons que la prolongation des prêts représente environ 30% des prêts totaux, soit 10 000 prêts qui ne sont plus comptabiliser comme tel.

Le service a vu néanmoins ses inscriptions régresser suite à l'ouverture de médiathèques dans les villes alentours notamment celle de Bessières. Le nombre de prêts reste conséquent malgré une baisse nationale constatée des emprunts et de la

fréquentation des établissements de lecture publique et de deux années compliquées suite à la pandémie de Covid 19.

À ses débuts, environ 50% des usagers inscrits étaient extérieurs à la commune. En 2023, la proportion est de 2/3 de locaux pour 1/3 d'extérieur.

b- Missions

Comme toute bibliothèque publique, elle offre ses services à l'ensemble des citoyens :

- Elle a une mission d'information et de documentation à l'usage de tous.
- Lieu de formation, elle est aussi le partenaire privilégié de l'institution scolaire.
- Lieu de loisirs, elle permet enfin une ouverture sans commune mesure sur le monde et les autres.

L'accueil des publics, la constitution des collections et la mise en valeur de ces dernières par des animations régulières ou ponctuelles représente l'essentiel du travail réalisé par les agents.

L'Accueil des publics comme mission essentielle de la médiathèque :

Le tout public :

Depuis 2001, le temps d'ouverture au public n'a que très peu évolué, à ce jour : 23h30 d'ouverture hebdomadaire. Seules les plages horaires changes afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des usagers. Ainsi depuis le mois de septembre 2019, la médiathèque est ouverte en continu le mercredi permettant ainsi aux lycéens et personnes travaillant sur la commune de profiter de la structure pendant la pause méridienne. Adaptation également des horaires en été avec là une amplitude allant jusqu'à 27h d'ouverture hebdomadaire.

Horaires actuels :

Jours	Horaires matin	Horaires après-midi	Total
Mardi	Classement/Portage/ scolaires/hors les murs	14H00 -18H00	4H00
Mercredi	9H30/Hors les murs	18H00	8H30
Jeudi	Scolaires	Scolaires	
Vendredi	Scolaires/RPE/hors les murs	14H00 – 18H00	4H00
Samedi	9H30 – 12H30	14H00 – 18H00	8H00
			23H30

Les publics spécifiques

Les scolaires :

Une trentaine de classes maternelles et élémentaires constituent le riche potentiel de la commune. La médiathèque est ouverte aux scolaires les jeudis, vendredis matin, ils peuvent également venir sur les créneaux en interne du mardi matin, soit entre 4 et 6H d'accueil par semaine.

Lors de leur venue, la médiathèque a pour mission de familiariser les enfants avec la structure et particulièrement l'espace jeunesse. L'idée étant de faciliter leur autonomie dans l'utilisation des ressources documentaires, de favoriser un comportement d'enfant lecteur autour de la notion de lecture plaisir, de promouvoir la littérature jeunesse afin d'en montrer sa richesse et sa diversité dans l'objectif constant d'éveiller l'esprit critique des enfants.

Les bibliothécaires travaillent avec les enseignants lors de séances régulières autour d'un projet établi conjointement (EAC-EMI et autres thématiques ...).

Les crèches et le RPE :

La Médiathèque est partenaire de la petite enfance pour permettre l'accès au livre dès le plus jeune âge. Elle accueille la crèche de Villemur ainsi que les assistantes maternelles de la commune les mercredis matin et vendredis matin à raison d'une fois par mois, sur un créneau d'1H30 pour la crèche et de 2H pour le RPE pour des séances de lectures et d'éveil sensoriel.

La médiathèque anime également des ateliers de bébé-lecteur et se déplace dans les crèches de Villemur-sur-Tarn et Layrac deux fois par mois selon un planning préétabli sur les mardis, mercredis et vendredi matin.

Le CADA : Si par le passé, un partenariat avec le CADA avait été signé, aujourd'hui, l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asiles est plus informel. La médiathèque en tant que service public et espace public ouvert reçoit les bénévoles, associations et résidents pour des cours de soutiens et d'alphabétisation. Il en va de même pour les accueils de la classe ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire) de l'école primaire Jules Michelet. Lors de ces séances, en concertation avec l'enseignant, les bibliothécaires créent des projets adaptés aux besoins des enfants.

Les hors-les murs :

- Le portage à domicile à lieu toutes les 3 semaines le mardi matin pour les publics empêchés de la médiathèque.
- Les ateliers bébé-lecteur comme vu précédemment, dans les crèches de Villemur-sur-Tarn. Les bibliothécaires se déplacent avec une valise thématique et animent conjointement avec le personnel de la crèche des lectures en tête à tête. Le but de ces séances étant de développer l'altérité entre le tout petit, l'adulte et le livre. Un prêt de livres est fait tous les mois auprès de ces partenaires.

La médiathèque participe également à des évènements institutionnels et littéraires comme « Partir en Livre » sur la saison estivale et met en place des animations à

destination des enfants de la commune en se déplaçant en extérieur (lecture, Kamishibaï, jeux, memory, coloriage géant...). L'idée étant de sortir les livres des rayonnages !

c- L'équipe :

L'équipe actuelle est composée de 3 ETP : 2 adjoints du patrimoine et un adjoint principal du patrimoine qui gère la structure depuis septembre 2017. Cette équipe, suit régulièrement des formations auprès de la MD31, d'Occitanie Livres et Lecture, CNFPT... La polyvalence des membres de l'équipe en fait également une force.

Les tâches du personnel de médiathèque se répartissent en deux grandes lignes : l'accueil des publics et le travail interne.

d- Les collections et leur constitution :

La politique documentaire :

Présenter une offre culturelle diversifiée est inhérent à toute bibliothèque. Les choix fait par les professionnels du livre sont par contre propres à chaque établissement en fonction du public qui le fréquente mais aussi du budget qui lui est attribué.

Une politique documentaire doit trouver un équilibre entre la pression des demandes et la nécessité de la constitution d'un fonds sur le long terme. La Médiathèque doit satisfaire son public par rapport à des demandes sur des documents fortement médiatisés mais doit aussi faire connaître la création littéraire, musicale, cinématographique contemporaine : petits éditeurs, faibles tirages bien moins visibles ainsi que les incontournables Prix et récompenses ...

La Médiathèque de Villemur est fréquentée par un public très hétérogène : presque autant d'enfants que d'adultes, des retraités, des cadres et des demandeurs d'emploi, des familles modestes ou défavorisées socialement.

Les collections de la médiathèque contribuent d'une part à la formation initiale et permanente des publics (accès pour tous à la recherche et à l'information, possibilité d'auto-formation...) d'autre part à une pratique de loisirs en favorisant le plaisir, la découverte, la curiosité et participe à la construction des goûts des usagers.

Elles se doivent de répondre à tous en privilégiant des titres « grand public » comme des titres un peu plus pointus sur certains sujets mais qui trouveront quand même un large écho auprès des usagers.

Enfin, elles doivent être pluralistes et couvrir l'ensemble du domaine des connaissances. La politique d'acquisition se doit également d'être en adéquation avec les animations ponctuelles proposées par la médiathèque et les thématiques sociétales du moment.

Au préalable de toute commande, une veille documentaire permanente est faite par les agents aidés dans cette tâche par leurs partenaires libraires. Les documents sont acquis dans le cadre d'un budget voté par la collectivité qui permet la constitution d'un fonds propre. La constitution de ce fonds propre se fait de manière raisonnée au fil de l'année et ce pour les différents publics et dans chaque secteur d'acquisition. Les collections

proposent à la fois des nouveautés et des titres de référence qui participent à la constitution d'un fonds de base.

Les choix sur place à la Médiathèque Départementale viennent ensuite compléter, enrichir, diversifier les fonds propres de chaque médiathèque du réseau.

Tableau des collections fonds propres :

Type de documents	Nombre d'exemplaire	Répartition adulte/enfant
Documents sonores	4455	4023 CD adultes/420 CD enfants
DVD	2479	2003 DVD adultes/476 DVD enfants
Imprimés	15236	8082 docs adultes/7172 enfants
Total	22176	14108 docs adultes/8068docs enfants

Le prêt de documents fait par la médiathèque départementale de la Haute-Garonne représente en 2024 en moyenne :

550 documents imprimés, 90 DVD et 450 CD tous secteurs confondus. La durée du dépôt est d'une année.

La médiathèque est abonnée à 22 titres adultes de périodiques et 10 titres enfants.

Un désherbage des fonds à lieu une fois par an au moment de l'été. Ce dernier permet la régulation des titres proposés et le renouvellement des collections.

e- Informatique et numérique

La médiathèque comprend quatre postes informatiques pour le public dont un est dédié à la consultation du catalogue. Tous ces ordinateurs sont reliés à une imprimante couleur. Cette imprimante numérise, scanne et accepte les clés USB. Le personnel dispose de quatre PC : 3 postes pour les différentes banques d'accueils et un dans le bureau de la responsable. La médiathèque dispose également d'un wifi public, et de 3 tablettes vieillissantes (elles servent essentiellement pour les projets avec les scolaires). Une charte numérique régie le tout.

f- Le Budget

La médiathèque Léon Eeckhoutte bénéficie d'un budget relativement stable de 28 500€ pour son fonctionnement propre. 17 500€ sont affectés à l'achat de documents (livres imprimés, abonnements, DVD, textes-lus, CD), acquisitions de nouveautés, constitutions/renouvellement des collections et achat de mobiliers. Les 11 000€ restant

étant consacrés aux animations, venues d'auteurs, abonnements, communication, fournitures....

Le budget alloué pour l'année 2024 est en légère baisse tant pour les acquisitions que pour l'action culturelle.

g- Action culturelle et communication

La médiathèque municipale propose tout au long de l'année un programme d'actions culturelles. Porte d'entrée à la culture et aux loisirs. Les animations mises en place créent des temps de partage entre les usagers mais aussi permettent de faire découvrir la médiathèque à un large publics.

Les ateliers et animations récurrentes/courantes :

- L'heure des petites oreilles – heure du conte pour les petits, tous les premiers samedis du mois
- Atelier échec & mat, un samedi par mois
- Atelier Tricrochet un mercredi et samedi par mois
- Les ateliers double-clic : ateliers informatiques, les mercredis et vendredis
- Les crimes du Jeudi : tous les semestres
- Ateliers d'écriture ...

Les animations ponctuelles :

- Après-midi Jeu de sociétés (ludothèque mobile)
- Ateliers de loisirs créatifs (carterie, origami, peinture végétale, atelier « bien-être » ...)
- Rencontre dédicace lors de venue d'auteur - Philippe UG ...
- Puzzle participatif
- Pochettes surprises
- Venue d'auteurs : Frédéric Maupomé, Edouard. Manceau, Philippe UG, P. Jalbert, Sibylle Delacroix ...



Les Participations aux évènements culturels nationaux :

- Participation à la semaine de la science
- Journées du patrimoine
- Nuit de la lecture
- Le printemps des poètes
- Partir en livre

Le Printemps des Poètes se fête en proposant des ateliers à la Médiathèque et dans les écoles. Nous avons initié petits et grands à la joie simple de lire et d'écrire des haikus.

Ce projet a été initié et porté par notre stagiaire DUMED.

Nous remercions les enseignement(e)s et l'Espace Jeune pour ces partenariats.

ECOLE ANATOLE FRANCE MATERNELLE

On a célébré l'Ephémère (thème 2022 du Printemps des Poètes) au travers de lectures poétiques.

A la fin de la séance, ils ont pu exprimés la poésie à travers des dessins.



La Médiathèque fête le Printemps des Poètes

ECOLE ANATOLE FRANCE ELEMENTAIRE

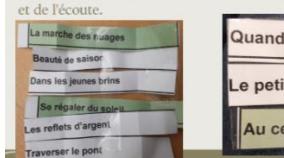
Inviter les enfants sur un temps de loisirs à découvrir, s'initier à la poésie au travers d'albums, de land art et d'ateliers d'écritures.



ECOLE JULES MICHELET ELEMENTAIRE

Nous accueillons les classes sur projet, la classe de CE2 travaillant autour du Kamishibai, nous avons proposé de conclure la séance par un atelier d'écritures ludique d'Haikus.

Les élèves ont pu faire l'expérience de la création, du partage et de l'écoute.



La Médiathèque fête le Printemps des Poètes



Partir en livre 2023 et 2024





Cette politique culturelle est soutenue par une communication active sur les réseaux sociaux avec des comptes Facebook et Instagram (<https://www.instagram.com/mediathequevillemursurtarn/>) propres à la structure, un portail dédié, des affiches pensées et créées pour chaque occasion. Toutes les informations et publications de la médiathèque sont relayées par les différents média communaux et intercommunaux.

Conclusion :

Des atouts

- Un accès libre et gratuit pour tous
- Une collection riche et variée mais toujours perfectible !
- Des partenariats bien installés
- Une bonne fréquentation du service
- Un lieu spacieux, agréable
- Une équipe de bibliothécaire professionnelle, investie, créative faisant preuve d'adaptabilité lorsque cela est nécessaire
- Un programme d'animation soutenu
- Un budget qui répond aux besoins et le soutien indéfectible des élus

Contraintes et défis à relever

- Une localisation géographique moins pertinente que lors de son ouverture (rive droite du Tarn)
- Mieux faire connaître la médiathèque et son offre (population rive gauche)
- Développer d'avantages d'actions vers les publics éloignés culturellement
- Mettre en œuvre des actions afin de lutter contre l'exclusion numérique

3 – Le projet et ses axes de développement :

A- La petite enfance :

L'enfance est la période où l'être humain développe une appétence à interpréter le monde qui l'entoure. Un petit enfant bercé par la musicalité des mots se met à babiller, prémisses du langage. Les histoires vont l'aider à acquérir confiance en lui, à vivre avec les autres et à appartenir à un groupe. Enfin, l'album va structurer l'activité intellectuelle de l'enfant.

Cet axe a pour ambition le développement de la lecture publique (valorisation de la littérature jeunesse) à travers l'accueil et les animations avec les partenaires et publics concernés. Mais également de favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance dans le but de créer du lien social et soutenir l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants.

1 - Les partenariats existants et les actions de la médiathèque :

Des actions et partenariats afin de réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit.

1-1 Les partenariats avec la Petite enfance :

Plusieurs de ces partenariats avec la petite enfance existent déjà avec les crèches de Villemur-sur-Tarn, de Layrac, le RPE et cela depuis déjà une dizaine d'année.

Deux nouveaux partenariats médiathèque/Petite enfance sont mis en place depuis le début de l'année 2024 :

- Un avec la crèche familiale de la commune qui vient régulièrement à la médiathèque pour des rencontres et lectures en tête à tête.
- Un autre avec la PMI du secteur.

1-2 Les actions de la médiathèque :

- Les ateliers de bébés lecteurs : Afin de sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre.

Aujourd'hui, un enfant des 4 ans issu d'un milieu favorisé possède 1000 à 1200 mots contre 500 à 600 pour un enfant du même âge issu d'un milieu défavorisé. Les inégalités éducatives prennent leurs sources dans les activités langagières offertes et les histoires. Il y a mille et une manière de devenir lecteur. Le livre lu à côté et avec l'enfant, à la crèche, à la maison ou à la bibliothèque, lui ouvre ses richesses.

Ces ateliers de bébés lecteur permettent de mettre en place des expériences de lecture précoce. Ces temps de lecture pour les tout-petits sont menés entre professionnels du livre et de la petite enfance. Apprendre à lire et à écrire implique un temps préalable de jeu avec les histoires et les livres hors des moments et des lieux d'apprentissage de la lecture. Le but lors de ses ateliers est de créer un lien, une émotion, de lire avec, de

regarder ensemble ... Si l'adulte n'est pas là en tant que médiateur, l'enfant lâche le livre ou s'en désintéresse. Ce qui fait le plaisir de l'enfant, c'est de partager ce moment de lecture avec son parent ou tout lecteur qui l'accompagne.

- Une heure du conte : L'heure des petites oreilles

Tous les premiers samedis du mois à partir de 11h. Lors de ces rencontres, des lectures sont proposés aux enfants et à leurs parents (albums, contes et Kamishibaï). Outre le plaisir de l'écoute et du partage, le bibliothécaire crée une connivence entre les enfants, les adultes présents et les histoires choisies et racontées.

- Des lectures à la PMI :

Car la santé culturelle doit être pensée comme la santé corporelle. Nourrir culturellement le tout petit, c'est l'aider à grandir. C'est pourquoi depuis ce début d'année 2024 l'équipe de la médiathèque propose des lectures les lundis matin dans la salle d'attente des consultations de la PMI de Villemur. Les bibliothécaires se déplacent dans leurs locaux pour lire, conter et raconter aux enfants et à leurs parents. Ces lectures en salle d'attente sont des moments de partage culturel (et citoyen), où le plaisir de lire ensemble est primordial. L'idée lors de ces séances étant de familiariser les enfants et parfois leurs parents avec le livre en tant qu'objet mais aussi avec la langue orale et écrite. Car devenir lecteur pour un petit enfant, c'est peu à peu nourrir son imaginaire et sa curiosité par des mondes loin de son quotidien. C'est également développer sa capacité à comprendre le monde qui l'entoure.

2- Les actions à venir :

- Constitutions de collections ad hoc et création d'un fonds spécial petite enfance destiné aux parents et professionnels du secteur.

Cela comprend des albums, documentaires, des périodiques dédiés aux tous petit, des comptines et textes lus sur CD. Mais aussi des documentaires à destination des parents et des professionnels sur l'aide à la parentalité. De plus et afin de mieux satisfaire ce public, la notion de collection pourra être étendue aux jeux éducatifs pour favoriser le développement de la motricité et de l'imaginaire des tout petits.

Acquisition de quatre Conteuses pour enfants :

- Ma Fabrique à Histoires + livre audio de 24 histoires interactives – Lunii + achat de sacoches pour la protection et faciliter l'emprunt et le transport.
- Max, la boîte à histoire de l'Ecole des loisirs, 4 heures d'histoires audio + achat de sacoches pour la protection et faciliter l'emprunt et le transport.

Budget : 140€ + 60€ (conteuses Lunii)

140€ + 40€ (conteuses Max)

Le fonds fiction et documentaire petite enfance fera l'objet d'une veille documentaire spécifique afin de répondre explicitement aux demandes et attentes de tous les acteurs. Le budget de ces acquisitions est déjà de fait intégré à la politique documentaire de la médiathèque.

Ces ouvrages sont regroupés dans une bibliographie consultable directement sur le site de la médiathèque :

<https://mediatheque-villemur-tarn.fr/selection-multiple-detail/3>

- Aménagement d'un espace adapté au tout petit et à ses besoins :

Lors de sa conception et au moment de son ouverture en 2001, la médiathèque a été doté d'un espace propre aux enfants. Le secteur enfant d'une centaine de mètre carré les accueille jusqu'à 12 ans. Il comprend notamment un coin dédié aux tout petits avec des tapis, cousins, mobiliers et signalétique adaptée. On y trouve albums, documentaires, périodiques, comptines, textes lus sur CD et DVD traitant de tous les sujets liés au thème de l'enfance et de la famille : puériculture, modes de garde, sociologie et psychologie des enfants et des adolescents, éducation, mais aussi loisirs créatifs et activités à réaliser en famille.

Ces documentaires adultes sur les soins et la psychologie des 0-3 ans vont y être déplacés et intégrés afin de se retrouver en bonne place au sein du fonds Petite Enfance pour plus de cohérence. Plus visibles, les jeunes parents pourront aisément consulter et/ou emprunter ces derniers lors de leurs visites

Idéalement situé dans l'espace Jeunesse, ce fonds s'adresse à tous les parents, grands-parents et professionnels de la Petite Enfance désireux de trouver des pistes de réflexion et des réponses pratiques autour de la parentalité.

3-Mise en place d'animations spécifiques :

Pour le tout public et les partenaires de la médiathèque.

- Programmation d'ateliers et d'animations à destination de la petite enfance.

Au sein des différentes structures partenaires (crèches, RPE) selon un calendrier établi mais aussi au sein de la médiathèque pour les petits usagers et leurs parents.

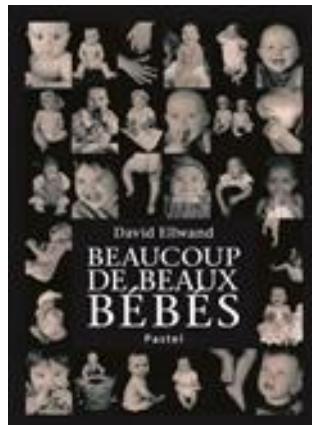
Ex : ateliers avec Sarah Branger Et-hop-atelier

Moments consacrés à la découverte de matières, de sensations nouvelles... Des ateliers adaptés aux tout-petits selon leur développement propre, au cours desquels ils pourront toucher, sentir, manipuler, laisser aller leur imagination.

Voir devis en annexe

- Des activités en lien avec les partenaires en charge de la petite enfance

Création d'une œuvre commune sous forme d'imagier-trombinoscope des bébés accueillis dans les structures de la petite enfance (crèches, RPE ... Mise en situation et en image par le biais de la photo) en s'inspirant de l'imagier de Beaucoup de beaux bébés de David Elwand. Grand classique et au top 10 des albums pour tout petits. Le but étant d'associer les personnels à cette œuvre commune autour de l'enfance et des émotions du bébé.



Budget :

- Mobilisation des équipes et personnels des crèches, RPE, crèche familiale, médiathèque, le service communication.
- Coût d'impression à prévoir selon la restitution qui sera choisie. Impression de poster, marque-pages, calendrier...

- Ouvertures vers d'autres publics

Mise en place d'un partenariat avec les ainés : crèche familiale/foyer logement pour des rencontres intergénérationnelles à la médiathèque.

Mise en place auprès des ainés du pendant correspondant à l'œuvre commune sous forme d'imagier-trombinoscope des bébés mais cette fois-ci avec l'intitulé : **de beaux ainés**.

- Actions en faveur des jeunes parents et aide à la parentalité

Les actions passées, en cours et/ou déjà installée :

- Ateliers signe avec bébé :

Par le passé, en 2019 la médiathèque avait organisé des ateliers « signe avec bébé ». Menés par une professionnelle de la petite enfance, ces séances réunissaient un groupe de parents sur des samedi matin à la médiathèque. Le but était de leur faire découvrir et apprendre le langage des signes pour communiquer avec leur bébé. Ainsi grâce à des

signes simples et ludiques empruntés à la Langue des signes française, ils pouvaient échanger avec leur enfant avant même qu'il ne parle.

De nouvelles actions autour de la parentalité :

- Un job-dating spécial baby-sitter qui permettrait de mettre en relation parents et jeunes afin de permettre aux uns de trouver facilement le/la baby-sitter idéal et aux autres de trouver un petit boulot.
- Un café parentalité, animé par un professionnel de l'Enfance, favorisera tout au long de l'année l'échange et le partage entre parents autour d'ateliers et de moments de rencontre informatifs ou ludiques (Atelier Papoto).
- Un cadeau de naissance pourrait être offert à chaque nouvelle naissance aux jeunes parents afin de les sensibiliser à l'importance de la lecture. Ce cadeau comprendrait une carte de la médiathèque pour le nouveau-né et un livre de naissance.

Budget :

Un budget pour l'acquisition des livres de naissance sera à inscrire au budget de la médiathèque pour les 5 prochaines années.

À raison d'une somme de 11 à 15€ par enfant si l'on part sur une base de 80 naissances par an cela représente entre 880 à 1200€.

Naissances en 2022	62
Naissances en 2023	70
Naissances en 2024	49

Exemple de livres :



B- Bibliothèque verte

Axe faisant référence à la loi Climat et résilience du 22 août 2021 qui enracine l'écologie dans notre société : « dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, le logement, dans la vie en entreprise, dans nos modes de consommation... ». Notre modèle de développement est appelé à se transformer en une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et solidaire.

Ce volet vient faire écho à la politique environnementale pensé par la ville de Villemur et s'inscrit à la suite de toutes les actions déjà menées ou en cours :

- Station verte (1^{er} label d'éco-tourisme en France)
- Villes et villages fleuris qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie (Prix valorisation du patrimoine en 2023)
- Participation annuelle à la Fête de la nature
- Nombreux sentiers de randonnées
- La voie verte (qui permet d'utiliser un mode de transport non motorisé)
- Mai à vélo : la communauté de commune Val'Aïgo a été lauréate du projet AVELO2 porté par l'ADEME. Elle s'engage aujourd'hui à développer la pratique du vélo pour tous les trajets du quotidien sur le territoire. Elle aménage ce dernier et met en place les équipements nécessaires pour que chacun puisse utiliser le vélo comme moyen de transport. Exemple : possibilité de location de vélo sur la commune de Villemur et un site dédié : avelo.valaigo.com

L'objectif pour la médiathèque serait d'initier un fonctionnement durable : bâtiment, traitement des collections, usages numériques, mobilier, achats, accueil des publics, programmation...

Pistes de réflexions et actions à mettre en œuvre sur les cinq prochaines années :

1- Faire un auto-diagnostic des usages dans la médiathèque et du territoire

- S'interroger sur l'économie circulaire ...
- Agenda 2030 (terrain de jeu et engagement de bibliothèques (<https://agenda2030bibfr.wisite.com/agenda2030>)
- Formation et sensibilisation de l'équipe : comprendre les enjeux globaux liés à l'environnement. (Formation auprès de la MD31).
- Mise en place d'atelier collaboratif et participatif exemple :<https://fresque duclimat.org/>
- Développer les mobilités douces dans la ville et ses alentours et voir les différentes subventions disponibles : aide à l'achat d'un vélo cargo de 1000€ : primealaconversion.gouv.fr) pour les services culture de la mairie. Exemple :

Biporteur Babboe City 2099€ pour les trajets des agents sur la commune (portage, hors les murs ...).

- Élaboration d'une charte des éco gestes et Animer des temps d'action :

- Sur le circuit du document : équipement allégé des ouvrages : mettre en place une méthodologie : quels documents et pourquoi, communication au public ? Picto sur les livres test, puis bilan et rédaction d'une charte d'équipement avec différents critères selon les fonds.
- Formation pour un équipement plus durable ?! réparations des doc ...
- Seconde vie des ouvrages. Règle des « 3R » Pour Réduction, Réemploi et Recyclage (réduction = moins d'équipement, réemploi = dons sur le territoire : scolaires, PMI, braderie, boîte à livre, ateliers DIY et recyclage (on sépare la couverture et intérieur poubelle jaune). Mettre en place une procédure de suivi concernant l'élimination ou la seconde vie des ouvrages.
- Réutilisation des codes à barre pour les revues ...
- 1 mois = 1 écogeste
- Communiquer sur les écogestes mis en place au sein de la structure (réduction de l'équipement ...).
- Bâtiment : Diagnostic DPE (de performance énergétique). Recherche de subventions auprès de la DRAC et du département de la Haute-Garonne (DGD) afin de rechercher des solutions pour une mise en conformité des bâtiments anciens avec les normes environnementales modernes.
- Tri des déchets pour les usages internes et personnels au sein de la structure, Proposez des mugs plutôt que des gobelets : l'écocup réutilisable ...
- Développer un fonds en lien avec les gestes écocitoyens (valorisation des déchets, mobilité douce, éclairage optimisé : leds / néons, éclairage par détecteurs de présence ...).
- Numérique responsable : mise en commun des outils d'animation numérique (impression 3D, tablette) et choix de moteur de recherche de type Lilo ou Ecosia (chaque recherche crédite des gouttes ou des arbres à planter).
- Végétalisation des espaces de la médiathèque (étagère, banque d'accueil) pour faire rentrer la nature dans la structure afin de susciter bien être et sérénité.

- Création et valorisation d'un fonds écologie et environnement puis, mise en avant du fonds.

Acquisitions et veille documentaire sur des ouvrages de vulgarisations portant sur l'écologie et la biodiversité, la protection de l'environnement, le jardinage. Fonds divisé en 4 thématiques : environnement, Jardinage, mode de vie écogestes, société (impacte de l'homme sur l'écosystème et comment le protéger...).

Apposition d'une pastille verte (ou toute autre marque distinctive) afin d'identifier rapidement ce fonds.

Décliner également l'écologie dans la fiction, littérature jeunesse avec des albums pour les plus jeunes et des BD, romans, polars, SF, DVD pour le public ados/adultes.

L'idée étant de s'appuyer sur des livres pour partager l'envie de faire autrement et de se mettre en action.

2- Un fonctionnement éco-responsable au sein de la structure

Intégrer la transition écologique dans le fonctionnement et les usages de l'équipement :

Dans les pratiques professionnelles :

- Pas de RFID
- Favoriser les éditeurs éco-responsables
- Réduction de l'équipement des documents
- Politique de désherbage durable et seconde vie des documents

L'idée étant de réduire notre impact sur l'environnement, l'un des premiers points sur lesquels nous pouvons agir est la plastification des documents lors de leur équipement. L'apposition systématique d'un film plastique adhésif sur les livres pose en effet plusieurs problèmes : l'utilisation d'un matériau polluant et non recyclable bien-sûr, mais aussi le fait que la couverture du livre ainsi plastifiée empêche de recycler le livre, à moins d'en séparer la couverture avant de l'envoyer vers une filière de recyclage du papier.

Il existe des films adhésifs en polypropylène plus écologiques que ceux en PVC habituellement utilisés et dont le coût chez notre fournisseur semble équivalent.

Une réflexion sur cette pratique s'impose. Est-il vraiment nécessaire de couvrir TOUS les livres ? notamment le fonds documentaire basé sur l'actualité : obsolescences des informations contenues Et surtout, fonds qui par sa teneur documentaire et non fictionnel rencontre moins de succès auprès du lecteur lambda (d'où moins d'emprunt et moins de manipulation par les usagers).

Il est possible d'expérimenter le « non-équipement » concernant nos nouvelles commandes. Nous avons donc décidé de lancer le test sur quelques livres, afin d'observer leur évolution avant d'en tirer des conclusions applicables à l'ensemble des collections.

Nous allons tenir compte de critères portant sur le format (dimensions, couverture rigide ou souple, type de reliure) ainsi que sur le nombre estimé de sorties. Pour ces documentaires adultes et les fonds spécialisés, l'usage nous laisse penser que la plastification n'est pas indispensable du fait d'un taux d'emprunt moins important et d'un taux de rotation plus faible de ces collections.

L'expérience ne sera pas menée sur les fonds fictions adulte BD, romans, policiers et science-fiction, leur taux de rotation (nombre d'emprunt) entraînerait une dégradation rapide autre que l'usure normale : comme les pages qui se détachent ou quelques salissures ou jaunissement du papier. Il serait question ici de coins cornés, couvertures qui se dédoublent ou tâchées...

Pour chaque fonds, le critère de l'usage associé au livre est à prendre en compte : un roman est potentiellement plus déplacé, lu dans les transports, tandis qu'un livre de cuisine sera a priori utilisé à la maison mais peut-être potentiellement taché ...

En section jeunesse, les albums pour les tout-petits continueront d'être plastifiés car plus sujets à des dégradations, tandis que certains albums pour les plus grands ne seront plus couverts. Nous poursuivrons l'équipement des BD, qui ont un fort taux de rotation.

Pour réduire réellement les impacts, il est bon de nous fixer des objectifs. Pour chaque fonds, des pourcentages à atteindre vont être fixés, et nous noterons les critères retenus selon la pertinence pour le fonds concerné.

Un exemple du tableau recensant nos objectifs :

Pôle	Fonds	Objectifs	Critères retenus
Adulte	Documentaires	Ne plus couvrir 30 % des nouvelles commandes	Taux de rotation estimé du document Contenu : obsolescence proche ? État physique du livre
Jeunesse	Poésie, théâtre, album pour les plus grands, livres Pop-up exclus du prêt	Ne plus couvrir 15% des collections	Taux de rotation plus faible, conditions d'emprunt ou réduire l'équipement (bandes charnières ...)

Pour les autres supports que le livre, nous ne plastifions plus les jaquettes de DVD et CD depuis déjà quelques temps, nous mettons les CD dans des pochettes souples (pour une économie de place quand cela est possible) et utilisons des boîtiers fins pour les DVD, ce qui revient juste à remplacer un boîtier plastique par un autre.

3- Sensibiliser les publics :

Proposer des animations en suivant le calendrier des évènements du développement durable proposé par **L'ADEME**. Se rapprocher également de **Decoset** pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et programmer des ateliers et animations concernant la prévention, le tri, traitement, la valorisation des déchets et y associer les publics. Le but étant d'initier de nouveaux comportements et faire découvrir l'économie circulaire ... Une première animation est prévue le samedi 23 novembre 2024 à la médiathèque par une animatrice de decoset. Le public présent pourra découvrir les indispensables pour réaliser ses produits d'entretiens et de cosmétiques naturels !

- Mise en place d'ateliers et d'expositions en lien avec l'écocitoyenneté, la biodiversité, la découverte de la nature

- Participation à la SERD (semaine européenne de la réduction des déchets)
- Atelier d'Upcycling (valorisation de produits usagés en leur donnant une nouvelle vie (plus qualitative)).

- Ateliers de recycling (procédé de recyclage de certains déchets en réintroduisant certains de leurs matériaux dans la production de nouveaux produits).
- Atelier de découverte des milieux naturels, Bourse aux graines, intervenants pour expliquer le compostage ... petites réalisations autour du jardin, des plantes en général (atelier de Kokedama ou confection d'une prairie miniature par exemple ...).
- Mise en place d'expositions sur cette thématique :
- <https://www.lesviesdusol.com/>
- Voir pour des ateliers et animations avec LibLab : librairie formatrice, facilitatrice transition écologique à Toulouse.
- Ateliers de sensibilisation : ex : faites votre bilan carbone sur Nosgestesclimat.fr, estimer la quantité de déchets produits kg/pers
- Ateliers ADEME puis débats avec des scientifiques
- Défis positifs : journée sans mail, création de produits d'entretien... et partage les progrès constatés
- Ateliers grainothèques, bouturothèque (troc de plantes)
- Créer un partenariat avec les acteurs des Jardins partagés : Les jardins des voisins du quartier Saint-Exupéry de Villemur-sur-Tarn.
- Sensibiliser à la question du papier (réduire les impressions, utilisation de flyers comme brouillon...).

Également mise en place d'ateliers dont l'objectif serait de sensibiliser aux nouveaux usages, allongement de la durée de vie de nos appareils, réparation, sensibilisation à la sobriété numérique (achat de doc, affichettes), animations avec le **Café bricol'** (par les petit débrouillards Occitanie : <https://www.lespetitsdebrouillardsoccitanie.org/actualites/actualites-haute-garonne/>), **repair café** (le plus proche étant à Fronton).

Et toujours plus d'actions à imaginer ...

La programmation annuelle de la structure prévoira une animation spécifique sur l'écocitoyenneté, le verdissement, recyclage ... une fois par trimestre, soit entre 3 et 4 ateliers annuels.

Le financement de ces ateliers sera intégré au budget général des animations.

C-La mise en réseau des médiathèques du secteur : Bessières, Buzet-sur-Tarn, Villemur-sur-Tarn

1- Enjeux et orientation stratégique pour le territoire :

Actuellement, la coopération entre les médiathèques de Bessières et Villemur-sur-Tarn se fait sur la base du bon voisinage et du volontariat.

La législation sur l'intercommunalité permet une autre organisation de la lecture publique améliorant les services rendus par les bibliothèques à la population.

L'idée : Un réseau = des services

Le premier intérêt repose sur un meilleur maillage territorial, soit offrir à chaque habitant de la communauté de commune un accès à une des deux bibliothèques du territoire en moins de 15 minutes. Cela répond à une réalité territoriale où les habitants vivent dans des « bassin de vie » diversement dotés et complémentaires entre eux.

Stratégiquement, la mise en réseau vise à mettre en œuvre une politique de lecture publique solidaire et en adéquation avec les populations et les territoires. Elle vise à accroître les publics touchés et à renforcer l'offre d'égalité d'accès à l'information et la culture en générale.

Le second intérêt et non des moindre est la complémentarité. Elle est à rechercher systématiquement dans les collections, les activités et même au niveau des équipes avec une mutualisation des compétences et échange de bonnes pratiques.

Plus concrètement, cela signifie l'harmonisation des services :

- Inscriptions et tarifs.
- Horaires d'ouvertures élargis et/ou complémentaires selon les particularismes propres à chaque commune.
- Rédaction d'un Règlement intérieur commun.
- Proposer de nouveaux services : réservation, portage à domicile, actions hors-les-murs.
- Donner accès à des collections enrichies et diversifiées.
- Donner à tous les usagers une meilleure visibilité des documents grâce à un catalogue et portail commun aux deux structures.
- Politique culturelle (animations) commune et/ou complémentaire

Bref, offrir un service complet et équitable aux habitants de la communauté de commune de Val'Aïgo.

2- Stratégies pour la mise en réseau :

- Cela peut se faire hors prise de compétence intercommunale c'est-à-dire à minima sans que L'EPCI ait pris la compétence « gestion d'équipement culturels », Ce serait un réseau, mais sans transfert de compétences et portant sur le fonctionnement de la lecture publique seulement (les agents, le fonds documentaire et les bâtiments resteraient attachés à une gestion communale).
- Ou ce peut être un transfert de compétence. C'est la solution la plus aboutie et plus institutionnelle. Compétence prise en 2019 pour Val'Aïgo même si l'intérêt communautaire n'a pas été défini. Elle permettrait de mutualiser les moyens. En effet, le transfert de la « compétence Culture » ou de « Lecture publique » va favoriser une solidarité territoriale dans la politique culturelle et permettre de répartir les charges financières, avec une mise en commun de moyens :
 - Humains : du personnel
 - Matériels : gestion d'équipements culturels
 - Financiers : Budget global des médiathèques (fonctionnement)

Quel que soit le choix, cela entraînera une nouvelle organisation du territoire. Et des services existants.

Travaux préparatoires en interne :

- Constitution d'un groupe de travail qui accompagnera le projet du début à la fin (élus, bibliothécaires et un représentant de la MD31 pour son expertise).
- État des lieux, diagnostic, élaboration de scénarios et d'un calendrier de mise en œuvre du projet.
- Recrutement ou désignation d'un bibliothécaire coordinateur du réseau
- Elaboration d'une politique documentaire commune : organisation de la gestion des collections, réunions d'acquisitions, traitement des fonds, circulation des ouvrages...
- Mise en place d'un calendrier d'animations
- Mise à disposition d'un véhicule pour les navettes de documents, hors les murs, coordination ...

Tous les cas de figure peuvent être envisagés, sachant que la mise en réseau peut être réalisée en plusieurs étapes.

Conclusion : une mise en réseau aurait pour conséquence de rendre le territoire plus attractif tout en dynamisant la vie culturelle locale. Cela favoriserait également la circulation des publics d'une commune à l'autre afin de bénéficier de l'offre complémentaire des différents sites.

CONCLUSION :

A travers ce PCSES, c'est une dynamique déjà installée qui se poursuit, soutenant le service de lecture publique dans son accessibilité et son attractivité. La médiathèque Léon Eeckhoutte est à la fois un lieu de culture et un ensemble de services. Elle se doit d'être au plus près des citoyens et des préoccupations de son époque. C'est un espace de vie et de socialisation qui se doit de rayonner sur le territoire.